

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



POUVOIR ADJUDICATEUR :

Pôle Habitat / Colmar – Centre Alsace – O.P.H.
27 avenue de l'Europe – B.P. 30334
68006 COLMAR CEDEX
Tél. : 03 89 22 77 22 – Fax : 03 89 22 77 00
Mail : marches@polehabitat-alsace.fr

OBJET DU MARCHE :

Construction de 56 logements, de locaux commerciaux et d'un centre maternel, 74 - 76 route de Neuf-Brisach à 68000 Colmar - Lot n° 42 - Gestion des terres polluées.

Caractéristiques principales :

L'opération a été initialement allotie en 25 lots (déjà attribués), auxquels il convient d'ajouter le lot suivant : Lot N° 42 - Gestion des terres polluées.

Les travaux du lot n° 42 devront démarrer dès la notification du marché.

Les délais d'exécution sont fixés à l'article 5-1. du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.).

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Sur le site <https://www.marches-securises.fr>

Le dossier papier peut être obtenu chez HELIOLUX, 32 rue Edouard Richard à 68000 Colmar, Tél : 03.89.41.12.61 - Fax : 03.89.24.98.66. Les frais de reprographie sont à payer directement auprès du Reprographe.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Application de l'article 17 du Décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 pris en application de l'Ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005, selon les précisions données dans le règlement de consultation.

La visite du site est obligatoire. Elle aura lieu le jeudi 7 février 2013 à 14 heures selon les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

TYPE DE PROCEDURE : Procédure « adaptée » (art.10 et 11-II du Décret n° 2005-1742 du 30/12/05)

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 19 février 2013 à 16h00

RENSEIGNEMENTS :

administratifs : Service marchés, tél. 03.89.22.77.22

techniques : EnvirEauSol, Parc d'activité du pays d'Erstein, 9 rue Nairobi 67150 Erstein,
Tél : 03.90.00.21.64 - fax : 03.90.00.21.65

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 22 janvier 2013